Créer une observation

Posted on juillet 30, 2026 by Smaheine

Disponible sur

- **Archipad Web**
- **Android** *(mêmes étapes que la version Web)*
- **iPhone et iPad**

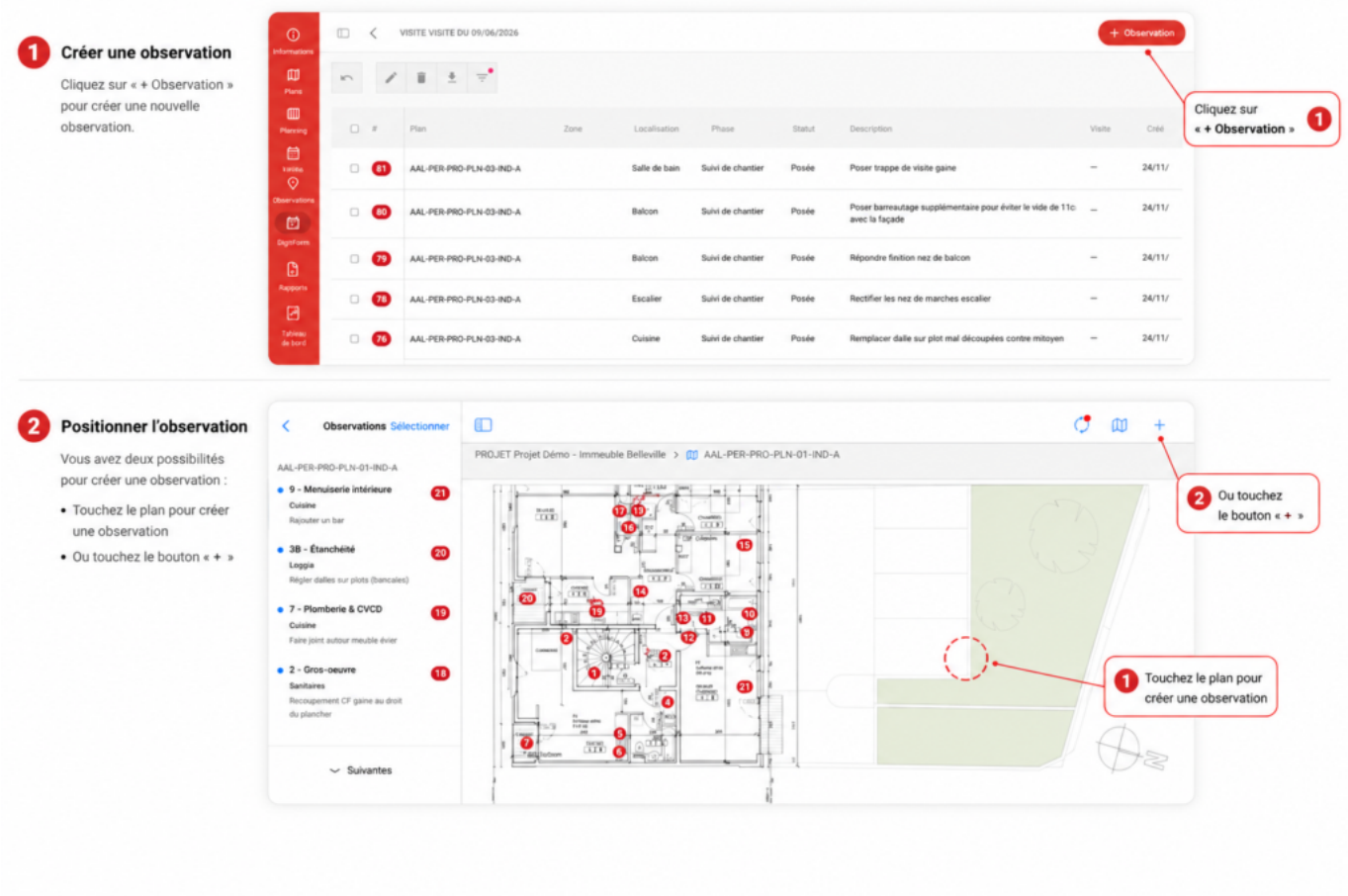
Une observation permet d’enregistrer un élément nécessitant une attention à un emplacement précis sur un plan. Lors de la réception, ces observations sont généralement appelées **réserves** et sont gérées de la même manière dans Archipad.

Vous pouvez créer une observation :

- **lors d’une visite**, afin de suivre les points relevés pendant une réunion de chantier ou une réception.
- **en dehors d’une visite**, pour enregistrer une observation à tout moment sur le projet.

Créer une observation

1. Ouvrez le projet.
2. Ouvrez une visite ou créez une observation hors visite.
3. Sélectionnez le plan concerné.
4. Cliquez sur **+ Observation**.
5. Cliquez à l’emplacement souhaité sur le plan
6. Renseignez les informations de l’observation : **la localisation**, **le lot**, **la description**, **la phase**, **date d’échéance**, **le statut** ou **des photos.**



À savoir

Renseignez au moins une information avant de quitter le plan, sinon l’observation sera supprimée. Il est recommandé d’indiquer le **lot concerné**.

Le numéro définitif de l’observation est attribué automatiquement après synchronisation.